

Maison d'Accueil Spécialisée (MAS)

Le Village de Persivien



Valérie AUDIN,
Directrice

Mylène CHAMBARD,
Responsable Adjointe



LE VILLAGE DE PERSIVIEN
MAISON D'ACCUEIL SPECIALISEE
association hospitalière de Bretagne

Située au sud de la Ville de Carhaix-Plouguer, la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) pour adultes polyhandicapés est implantée sur le domaine de Persivien, à proximité du château de Kérampuil et du centre de loisirs.

Cette implantation permet de garantir un cadre de vie adapté aux résidents et un accès facile aux familles.

L'établissement est proche des plateaux techniques de l'hôpital de Carhaix-Plouguer.

La mission de l'établissement

Accompagner la personne polyhandicapée et contribuer à son épanouissement

La Maison d'Accueil Spécialisée de Carhaix-Plouguer constitue un lieu de vie qui se veut de :

- Permettre à chacun d'être valorisé et de se sentir dans le mieux-être possible ;
- assurer les besoins fondamentaux des résidents ;
- promouvoir l'aide, la protection et l'assistance constante qu'entraîne la perte d'autonomie ;
- garantir la surveillance médicale, la poursuite des traitements, la rééducation et les soins nécessités par l'état des personnes en situation de handicap ;
- favoriser des activités éducatives/occupationnelles, d'éveil et d'ouverture sur la vie sociale et culturelle, destinées notamment à préserver ou améliorer les acquis et à prévenir autant que possible les régressions.

(Circulaire 62 A.S. du 28/12/1978 relative à la Loi n°75-534 d'orientation en faveur des personnes handicapées, rénovée et promulguée par la Loi n°2002-2 du 2/01/2002)

Les modalités et critères d'accueil

L'orientation en MAS relève de la compétence de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées). La MAS de Carhaix-Plouguer accueille des personnes atteintes de handicaps à expression multiple.

Déficience mentale et troubles moteurs



sont souvent associés, entraînant une restriction sévère de l'autonomie et nécessitant un accompagnement dans tous les actes de la vie quotidienne. Au regard de la très grande dépendance des personnes accueillies, nous restons vigilants à ne pas admettre des personnes présentant des troubles du comportement pouvant mettre à mal leur sécurité.

La prise en charge

L'établissement perçoit une dotation annuelle (ARS/CRAM) qui couvre l'ensemble des dépenses. Seul le forfait journalier reste à la charge du résident. Il peut éventuellement être pris en charge par la mutuelle du résident ou par la Couverture Maladie Universelle (CMU).

Le personnel

Le personnel présent à la maison d'accueil constitue une équipe pluridisciplinaire qui vous accompagne au quotidien : responsable d'établissement, responsable adjoint, secrétaire, médecin généraliste, médecin psychiatre, infirmiers, aides-soignants, éducateur, moniteurs-éducateurs, accompagnants éducatifs et sociaux, agents des services logistiques, ergothérapeutes, kinésithérapeutes, psychomotricien, psychologue, assistante sociale, assistante de vie sociale (AVS) et ouvrier d'entretien.

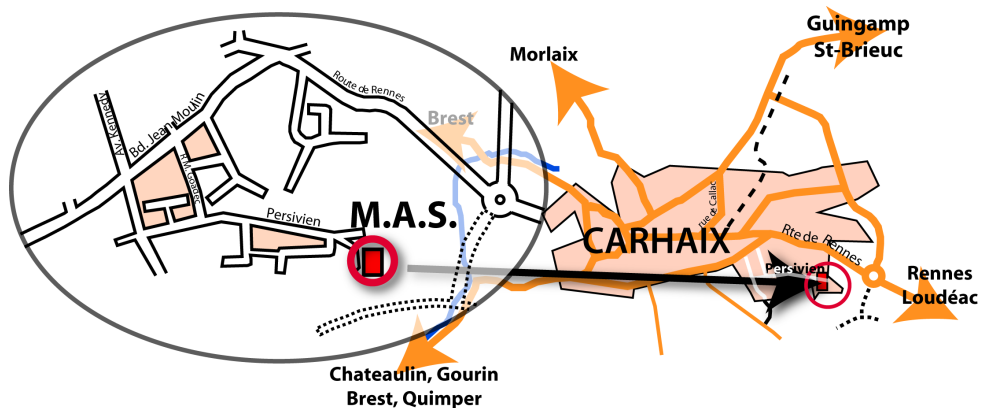
L'accompagnement du quotidien est assuré 24h/24.

Le séjour

La MAS est une construction récente (janvier 2003) de plain-pied. Elle comprend 47 chambres individuelles réparties en trois lieux de vie. D'un point de vue architectural, la structure est entièrement conçue de façon à répondre au mieux au concept de « lieu de vie ». Aussi, elle dispose de tous les équipements nécessaires pour prendre en compte les besoins de chaque résident.



L'accès au Centre



LE VILLAGE DE PERSIVIEN

MAISON D'ACCUEIL SPECIALISEE

association hospitalière de Bretagne

41 rue de Persivien
29270 CARHAIX-PLOUGUER

Tél. : 02 98 99 48 68

Fax : 02 98 99 15 58

secretariat.persivien@ahbretagne.com

www.ahbretagne.com

